

Contrat Objectifs 2013 - 2017

Entre

Le LYCEE PROFESSIONNEL LOUIS ARMAND à CHAMBERY CEDEX représenté par son chef d'établissement et autorisé par délibération du conseil d'administration

Et

le Recteur de l'académie de Grenoble,

il est convenu qu'ont été validés :

1 - Le diagnostic de l'établissement :

1/ LES POINTS FORTS

- La disponibilité, la compétence et l'investissement des adultes, - la diversification des sections - un environnement de travail agréable et fonctionnel un important internat offrant un cadre de vie apprécié la bonne hétérogénéité sociale du public élève, - un travail d'accompagnement scolaire et éducatif, - des résultats aux examens conformes ou supérieurs aux attendus - les actions autour de l'orientation, - une tradition d'action culturelle et sportive appréciée des élèves - une liaison inter-cycles (collège-lycée-université) - une bonne relation avec les fédérations de parents

2/ LES POINTS FAIBLES

- un environnement urbain socialement défavorisé, perçu négativement, - un déterminisme social à l'origine d'un manque d'ambition caractérise une partie de la population élève - une très grande hétérogénéité de niveau dans les classes. - De nombreuses difficultés familiales et sociales qui dégradent la motivation et favorisent l'absentéisme. - certaines orientations par défaut et un manque de méthodes de travail. - Une augmentation du nombre de nouveaux élèves ayant une méconnaissance des règles de vie en société et des enjeux de la scolarité. - Une insuffisance de lieux de travail en autonomie pour les élèves - une difficulté à impliquer les familles dans le suivi de la scolarité

2 - Les objectifs opérationnels sont :

1/ Prendre en charge les élèves à difficultés particulières

2/ Renforcer le civisme et l'esprit de citoyenneté chez les élèves

3/ Rendre les élèves acteurs de leur projet personnel d'orientation et de formation

Les stratégies seront les suivantes :

-Objectif 1 : Prendre en charge les élèves à difficultés particulières

- Améliorer la communication interne et préciser le rôle de chacun - Organiser des rencontres thématiques(autisme, dys ...) - Mettre en place le tutorat y compris élève par élève - Utiliser

l'accompagnement personnalisé

-Objectif 2 : Renforcer le civisme et l'esprit de citoyenneté chez les élèves

- Renforcer la visibilité des actions du CESC - Faire vivre le projet vie scolaire - Poursuivre les partenariats culturels

-Objectif 3 : Rendre les élèves acteurs de leur projet personnel d'orientation et de formation

Accompagner l'élève dans son parcours d'orientation - Privilégier les témoignages d'anciens élèves, de professionnels. - Valoriser la filière choisie et sa diversité

3 - Les indicateurs retenus:

L'établissement reprend ici les indicateurs pertinents par rapport à ses objectifs et fournit les valeurs cibles correspondantes.

Indicateurs retenus	Valeur de départ 2013/2014	Valeur cible 2016/2017
taux de passage en 1ère	0.86	0.9
Nombre d'incidents pour incivilités	1	0.5
Taux d'élèves démissionnaires sans solution de réorientation	0.03	0.01
taux de réussite au baccalauréat/attendu France	-7	0
Nombre de classes ayant bénéficiées d'actions de prévention	0.3	1
Nombre de rencontres classes/anciens élèves ou professionnels	2	10
Taux d'élèves en progrès parmi les élèves tutorés	0.3	0.75
Nombre de classes ayant bénéficiées d'actions culturelles	0.3	1
Nombre de projets de poursuite d'études réfléchis	0.7	1

En conséquence de quoi, le recteur s'engage à soutenir les actions retenues dans les conditions précisées en annexe 1.

L'établissement s'engage à fournir, à la fin de chaque année scolaire, un compte-rendu synthétique de la mise en oeuvre du présent contrat.

Sont listées en annexe 2 les actions envisagées par l'établissement ainsi que les actions soutenues dans le cadre de ce contrat.